



Dossier d'inscription Vacances de Noël 2024-2025

Informations concernant le jeune

NOM Prénom	
Date de naissance	
Téléphone	
Établissement scolaire	
PAI / Allergie	
Votre enfant est-il porteur de handicap ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Bénéficiez-vous de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Responsable (1)	Responsable (2)
Nom Prénom	Nom Prénom
Adresse complète	Adresse complète (si différente)
Téléphone portable	Téléphone portable
E-mail	E-mail

Régime allocataire	<input type="checkbox"/> CAF	<input type="checkbox"/> MSA	<input type="checkbox"/> Autre (préciser ci-dessous)
Nom de l'allocataire			
N° allocataire			



La CAF des Pyrénées-Atlantiques verse une subvention aux structures conventionnées telle que la Maison des Jeunes de Lescar. En contrepartie, chaque structure applique un tarif préférentiel aux familles bénéficiaires des Aides aux Temps Libres ou Vacances, sous réserve qu'elles aient fourni l'attestation d'un Quotient Familial de janvier de l'année en cours inférieur à 750 € ou le courrier « Aide aux vacances enfants - VACAF ». Pour de plus amples informations, nous vous invitons à contacter votre CAF.

Par ailleurs, une aide financière calculée en fonction du Quotient Familial (si inférieur à 1800€), peut être accordée par la commune aux familles Lescariennes. L'attestation de Quotient Familial accompagnée d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois doivent obligatoirement être transmis en Mairie (Régie Centrale) ou à regie.centrale@lescar.fr, pour pouvoir en bénéficier.

Les justificatifs sont pris en compte dès réception, sans effet rétroactif.



Visas « Découverte »

Semaine A : du 23 au 24 décembre 2024 **Semaine B** : du 02 au 03 janvier 2025

Tarifs	Semaine de 2 jours (Semaine A ou B)		Semaine de 4 jours (Semaine A + B)	
	Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas
Lescariens	36,00 €	24,00 €	66,00 €	48,00 €
Non-Lescariens	48,00 €	36,00 €	90,00 €	72,00 €

Restauration

- Inscription sans repas** **Inscription avec repas** (préciser)
 Standard Végétarien ponctuel Végétarien annuel
- Allergie(s) alimentaire(s)** (préciser)
 Arachide et fruits à coques Œuf Poisson, crustacés et mollusques
 Autre à préciser :

Pièces complémentaires à fournir

(Uniquement si elles n'ont pas été fournies depuis juin 2024 ou pour mise à jour)

Pour tous

- Certificat de vaccination (cf. carnet de santé)

Pour les Lescariens uniquement

- Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois

Pour les jeunes concernés

- Traitement en cours + PAI / fiche asthme / ordonnance / certificat médical (selon le cas)

Autorisations

Autorisation de mon enfant à rentrer seul à partir de 17h : Autorise ou N'autorise pas

Autorisation de droit à l'image de mon enfant : Autorise ou N'autorise pas

Engagement

Je (Nous) soussigné(e-s),

Représentant(e-s) légal(e-s-aux) de

Autorise (autorisons) mon (notre) enfant à participer aux vacances de Noël de la Maison des Jeunes.

J'ai (nous avons) pris connaissance des conditions de fonctionnement et m'/nous engage(ons) à acquitter les frais correspondants.

Fait à

Le

Signature responsable 1	Signature responsable 2